

CONDITIONS DE VENTE ONLINE

A l'enchère, vous devez ajouter les frais de vente par lot acheté :
Frais de la maison de vente 20% HT (soit 24% TTC) + 3% HT (+3,6% TTC) en sus pour commissions de ventes en ligne, soit des frais de vente par internet de :27.6% TTC par lot acheté

MOYENS DE REGLEMENTS :

Les règlements électroniques seront privilégiés.

Dès la fin de la vente, Interenchères envoie automatiquement un lien de paiement sécurisé directement à l'adjudicataire du montant de son adjudication, majorée des frais de Parisud Enchères Stocks et des frais de commission Online.

ATTENTION :

Aucune réclamation ne sera acceptée au-delà de **14 jours** à compter de la date de vente.

Délais de règlements :

- Règlement impératif sous 48 heures après la fin de la vente

Au-delà de 72 heures après la vente, des frais de stockages de 10 € HT (12 € TTC) par lot remporté et par jour seront appliqués (cette prestation comprend la conservation de vos lots ainsi que l'assurance jusqu'à la délivrance. Si le montant des frais de stockages d'un lot atteint son montant d'adjudication, PARISUD ENCHERES STOCKS remettra ce lot en vente afin de couvrir les frais non acquittés, après une dernière mise en demeure par tout moyen à la convenance de Parisud Enchères Stocks : courrier simple, mail ou appel téléphonique

« Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès de PARISUD ENCHERES STOCKS ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier TEMIS. » *(Voir page 4 : Notice d'information TEMIS).*

RETRAIT DES LOTS :

- **SUR PLACE EN FONCTION DE LA VENTE A UNE DES ADRESSES**
1) 41 RUE DE LA REPUBLIQUE, 80110 MOREUIL
2) 13 RUE GUSTAVE EIFFEL, 91070 BONDOUFLE

(ADRESSE, JOURS ET HORAIRES DE RETRAIT PRÉCISÉS DANS LE MAIL ACCOMPAGNANT VOTRE BORDEREAU D'ADJUDICATION)

LIVRAISON DES LOTS : Parisud Enchères Stock se charge de l'envoi de vos colis.

Voici les tarifs en fonction du poids de vos achats :

ENVOI DES COLIS INFÉRIEURS A 30KG TARIFS APPROXIMATIFS EN FRANCE METROPOLITAINE AVEC SIGNATURE (possibilité sans signature)	
TARIF TTC	
<i>Poids jusqu'à</i>	<i>Avec Signature</i>
0,50 kg	15,00 €
1 kg	16,00 €
5 kg	21,00 €
10 kg	26,00 €
15 kg	31,00 €
20 kg	37,00 €
25 kg	42,00 €
30 kg	49,00 €

A PARTIR DE 30 KG			
TARIFS APPROXIMATIFS POUR TRANSPORT EN FRANCE METROPOLITAINE			
Départements	1 DEMI-PALETTE = 6 CARTONS	1 PALETTE = 12 CARTONS	5 PALETTES
13 BOUCHES DU RHÔNE	190€	225€	765€
21 CÔTES D'OR	160€	185€	455€
29 FINISTERE	205€	240€	650€
31 HAUTE GARONNE	185€	215€	740€
33 GIRONDE	175€	205€	655€
34 HERAULT	215€	250€	790€
35 ILE ET VILAINE	160€	190€	500€
45 LOIRET	150€	170€	405€
49 MAINE ET LOIRE	145€	170€	455€
54 MEURTHE ET MOSELLE	140€	165€	380€
59 NORD	135€	155€	250€
63 PUY DE DOME	165€	190€	530€
69 RHONE	160€	190€	520€
72 SARTHE	150€	180€	460€
75 SEINE	155€	190€	335€
76 SEINE MARITIME	140€	170€	350€
77 SEINE ET MARNE	140€	170€	340€

Attention du 1^{er} avril au 31 aout, il y a une majoration saisonnière sur les départements suivants :

4, 5, 6, 9, 11, 13, 17, 30, 31, 32, 33, 34, 40, 44, 47, 56, 64, 65, 66, 83, 84, 85.

Majoration de 18% TTC

Regroupement de cartons pour expédition

Nous vous informons qu'il est possible de regrouper plusieurs lots achetés en cartons pour faciliter l'expédition.

Les conditions de regroupement sont les suivantes :

Demi-palette : 6 cartons

Palette entière : 12 cartons

Ainsi, si nous pouvons regrouper vos lots en cartons, les tarifs du dessus s'appliquent. Nous espérons que cela simplifiera vos commandes et expéditions. Pour toute question supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

**CONDITIONS DE VENTE POUR LES ENCHERES EN DIRECT ET ORDRE D'ACHAT
SECRET VIA LES SERVICES LIVE ET ONLINE DU SITE
WWW.INTERENCHERES.COM ET WWW.AUCTION.FR**

Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com ou www.auction.fr communique à [OVV et SCP] tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. [OVV et SCP] se réservent le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne.

Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

Concernant les ordres d'achat secrets. [OVV et SCP] n'ont pas connaissance du montant maximum de vos ordres d'achat secrets déposés via www.interencheres.com ou www.auction.fr. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée.

L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 5€ ; de 20€ à 199€ : 10€ ; de 200€ à 1/2 499€ : 50€ ; de 500€ à 999€ : 100€ ; de 1 000€ à 4 999€ : 200€ ; de 5 000€ à 9 999€ : 500€ ; de 10 000€ à 19 999€ : 1 000€ ; de 20 000€ à 49 999€ : 2 000€ ; de 50 000€ à 99 999€ : 5 000€ ; 100 000€ et plus : 10 000€.

Frais de services pour toutes enchères directes et ordres d'achats secrets portés via les plateformes www.interencheres.com ou www.auction.fr

- Pour les ventes volontaires, catégorie meubles et objets d'art et matériel professionnel : 3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC).
 - Pour les ventes judiciaires, catégorie meubles et objets d'art et matériel professionnel : 1% HT du prix d'adjudication (soit +1,20% TTC)
 - Pour les véhicules, majoration de 40 EUR HT par véhicule (soit +48 EUR TTC dans les ventes judiciaires et volontaires par véhicule).
 - Pour les ventes caritatives, pas de frais de services
- [OVV et SCP] ne peuvent garantir l'efficacité de ces modes d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit.

En cas d'enchère LIVE simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

NOTICE D'INFORMATION TEMIS

PARISUD ENCHERES STOCKS est abonné au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société

Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009)

Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425. Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès de PARISUD ENCHERES STOCKS ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS.

1- Finalité et base légale du Fichier TEMIS

Le Fichier TEMIS recense les incidents de paiement des bordereaux d'adjudication (retards et défauts de paiement), quel que soit le mode de participation des enchérisseurs (présentiel ou à distance) et peut être consulté par toutes les structures de ventes aux enchères opérant en France et abonnées au service. L'enchérisseur est informé qu'à défaut de régularisation de son bordereau d'adjudication dans le délai mentionné sur le bordereau, une procédure d'inscription audit fichier pourra être engagée par PARISUD ENCHERES STOCKS. La mise en œuvre du Fichier TEMIS et son utilisation par PARISUD ENCHERES STOCKS est nécessaire aux fins de l'intérêt légitime des abonnés au Service TEMIS de prévenir les impayés et sécuriser ainsi les ventes aux enchères.

2- Organismes autorisés à consulter le Fichier TEMIS (destinataires)

Le Fichier TEMIS peut être consulté par toute structure de vente abonnée (professionnels et sociétés habilitées à diriger des ventes de meubles aux enchères publiques conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II " Des ventes aux enchères " du Livre III du Code de commerce (ci- après les « Professionnels Abonnés »)), souhaitant se prémunir contre les impayés et sécuriser ainsi la participation aux ventes aux enchères qu'ils organisent. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ».

3- Conséquence d'une inscription au Fichier TEMIS

Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au fichier TEMIS, PARISUD ENCHERES STOCKS pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation des enchérisseurs aux ventes aux enchères pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

L'inscription au fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des professionnels abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

4- Durée d'inscription

Les enchérisseurs sont informés du fait que la durée de l'inscription sur le Fichier TEMIS est déterminée par le nombre de bordereaux d'adjudications restés impayés auprès des Professionnels Abonnés au Fichier TEMIS, par leurs montants cumulés et par leur régularisation ou non. La durée de l'inscription au Fichier TEMIS est réduite si l'Enchérisseur régularise l'ensemble des Incidents de paiement. Elle est augmentée lorsque l'enchérisseur est concerné par plusieurs bordereaux impayés inscrits au Fichier TEMIS. L'inscription d'un bordereau d'adjudication en incident de paiement est supprimée automatiquement au maximum à l'issue d'une durée de 24 mois lorsque l'enchérisseur ne fait l'objet que d'une seule inscription, et de 36 mois lorsque l'enchérisseur fait l'objet de plusieurs inscriptions.

5- Responsabilités

Pour l'application de la législation en matière de protection des données personnelles, CPM et PARISUD ENCHERES STOCKS ont tous deux la qualité de responsable de traitement. CPM est responsable de la mise en œuvre du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la collecte de données auprès des abonnés, la mutualisation et la diffusion des données à caractère personnel qui y sont recensées, ainsi que la sécurité du système d'information hébergeant le Fichier TEMIS. PARISUD ENCHERES STOCKS, en tant qu'abonné est responsable de son utilisation du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la communication des données à caractère personnel relatives aux adjudicataires à CPM en vue de l'inscription au Fichier TEMIS, la vérification de l'exactitude et la mise à jour des données, la consultation, ainsi que la réutilisation des informations du Fichier TEMIS.

6- Droits des personnes

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier ou contester leur inscription peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

- Pour les inscriptions réalisées par PARISUD ENCHERES STOCKS : par écrit auprès de PARISUD ENCHERES STOCKS 13 rue Gustave Eiffel, 91070 Bondoufle.
- Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés : par écrit auprès de Commissaires- Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, ou par e-mail contact@temis.auction.

Toute demande tendant à l'exercice des droits d'effacement, de limitation, d'opposition dont dispose l'Enchérisseur en application de la législation en matière de protection des données personnelles, ainsi que toute autre contestation d'une inscription doit être adressée au Professionnel à l'origine de l'inscription qui effectuera une demande de mise à jour auprès de CPM. En cas de difficultés, l'enchérisseur a la faculté de saisir CPM en apportant toute précision et tout document justificatif afin que CPM puisse instruire sa réclamation.

L'enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS.

Pour en savoir plus concernant le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter la politique de confidentialité de CPM accessible sur www.temis.auction.

7- Coordonnées de l'Enchérisseur

Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer PARISUD ENCHERES STOCKS de tout changement concernant ses coordonnées de contact.